

## Jean-Raphaël Fernandez : le nouveau président de la Conférence des bâtonniers

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le bâtonnier Jean-Raphaël FERNANDEZ est à la tête de la Conférence des bâtonniers de France.**

Jean-Raphaël Fernandez a prêté serment en 2002 à Marseille où il exerce encore aujourd'hui. Bâtonnier de ce barreau en 2021-2022, il a présidé la Conférence régionale des barreaux du grand sud-est et de la Corse en 2022-2023 avant d'être élu le 23 juin 2023 comme vice-président de la Conférence.

Jean-Raphaël Fernandez débute aujourd'hui un nouveau mandat d'une durée de deux ans en tant que président de la Conférence des bâtonniers.

Bien résolu à œuvrer pour le renforcement de la Conférence des bâtonniers et à être l'écho des barreaux de province, le nouveau président a été choisi par ses pairs pour guider la Conférence des bâtonniers vers une nouvelle ère. Il a une vision claire pour l'avenir, mettant en avant la modernisation des pratiques professionnelles, la promotion du dialogue au sein de la communauté juridique et la défense inébranlable des principes des Ordres.

Force, modernité, valeurs, attractivité de la profession, communication avec les barreaux, sont ainsi les axes qui guideront son action pour esquisser l'Ordinalité de demain. Ainsi, Jean-Raphaël Fernandez, conscient des défis actuels, place son mandat sous le signe de l'action pragmatique.

*« Pour façonner l'avenir de notre profession et renforcer la Conférence, six piliers sont essentiels : la technicité, la territorialité, l'humanité, la solidarité, la modernité et l'Ordinalité », souligne le nouveau président de la Conférence des bâtonniers.*

Également vice-président de droit du Conseil national des barreaux, Jean-Raphaël Fernandez occupe une position stratégique qui lui permettra de représenter avec force les intérêts des Ordres au sein de l'institution nationale. Il travaillera en étroite collaboration avec le collègue ordinal province pour assurer une voix unifiée au niveau national et renforcer la présence et l'influence des bâtonniers dans le paysage juridique.

Le Président Fernandez présentera sa vision et les premières actions prévues lors de son discours inaugural le 26 janvier 2024, lors de la première assemblée générale de la Conférence des bâtonniers sous sa présidence.

Son arrivée marque un tournant dynamique pour la Conférence des bâtonniers. Son engagement et sa détermination seront au service de la profession, propulsant l'institution vers un avenir solide et résolument tourné vers l'action.

### À propos de la Conférence des bâtonniers de France

La Conférence des bâtonniers regroupe, exception faite du barreau de Paris, l'ensemble des bâtonniers en exercice de France. Créée en 1903, la Conférence des bâtonniers est un lieu de travail, de créativité et de débats intenses et ouverts, pour celles et ceux qui, sur le terrain, assument la responsabilité des barreaux. La Conférence, parce qu'elle est la réunion volontaire des bâtonniers, incarne l'ordinalité en mouvement.



**Pour plus d'informations et demande d'interview, veuillez contacter :**

Garance Ménard

Mail : [gmenard@conferencedesbatonniers.com](mailto:gmenard@conferencedesbatonniers.com)

Tél. : 01 44 41 99 19 / 06 73 59 34 87